

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE JEUDI 9 NOVEMBRE 2017 À 15 H 30 À LA SALLE 104, SITUÉE AU 144 BOULEVARD DE GASPÉ, À GASPÉ

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Ann Béland, membre indépendant
Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant
Martine Larocque, représentante des médecins spécialistes
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant
Médor Doiron, membre indépendant
Magella Émond, membre indépendant
Jean-François Lefebvre, représentant du département régional de médecine générale
Mark Georges, membre indépendant
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant

ABSENCES MOTIVÉES :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
- M. Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie

INVITÉS :

- M^{mes} Geneviève Cloutier, adjointe à la PDG relations médias
Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
Johanne Méthot, directrice générale adjointe
- MM. Michel Bond, directeur des ressources humaines, communications et affaires juridiques
Claude Mercier, directeur des services professionnels

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 15 h 38.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-10-17/18-68

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Approbation et suivi des procès-verbaux**
 - 3.1 Séance régulière du 28 septembre 2017;
 - 3.2 Séance spéciale du 18 octobre 2017;

3.3 Séance spéciale du 27 octobre 2017;

4. Rapport des comités

4.1 Comité des usagers (CUCI);

4.2 Comité de vérification;

4.3 Comité des ressources humaines;

4.4 Rapport des Fondations du CISSS de la Gaspésie;

5. Information

5.1 Information de la présidente-directrice générale

5.2 Information du président;

6. Direction des services professionnels

6.1 Nominations médicales, modifications de statuts et privilèges et démission des médecins;

7. Directrice générale adjointe

7.1 Engagement de dégageant de responsabilité du D^r Gilles Blouin, radiologiste de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie dans le cadre du programme d'accréditation en mammographie de l'Association canadienne des radiologistes (CAR);

8. Présidence-directrice générale adjointe

8.1 Réorganisation des services en psychologie – Liste d'attente;

9. Direction des ressources humaines, communications et des affaires juridiques

9.1 Politique sur l'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations;

9.2 Politique de la gestion de la planification de la main-d'œuvre et de la dotation interne/externe;

9.3 Politique d'appréciation de la contribution du personnel;

9.4 Politique de la tenue vestimentaire;

10. Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

10.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018;

11. Direction de santé publique

11.1 Politique « Pour un air de qualité »;

12. Autres sujets;

13. Évaluation de la rencontre;

14. Levée de la réunion.

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal de la réunion régulière du 28 septembre 2017 est approuvé tel que déposé.

CA-CISSSG-10-17/18-69

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Point 4.1, Appui d'une candidature à la RAMQ : les membres ont appuyé la candidature de M. Jean-Marc Landry afin de pourvoir le poste à combler sur le C. A. de la RAMQ. Entre-temps, une modification à la commande est survenue et les candidatures recherchées doivent provenir des sièges réservés au collège électoral des usagers ou des représentants des milieux d'enseignement. Les deux candidates ciblées ont annoncé qu'elles ne poseront pas leur candidature à ce poste.

Point 4.2 nomination d'un membre au poste de représentant des médecins spécialistes :
Les membres du conseil d'administration sont heureux d'accueillir parmi eux D^{re} Martine Larocque, représentante des médecins spécialistes, et lui souhaitent la bienvenue.

Période de questions réservée au public, Q. 1 : Le processus est enclenché en regard de la demande reçue afin que le département de pédiatrie de Gaspé soit nommé au nom de son fondateur Dr Marc Pouliot.

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal de la réunion régulière du 18 octobre 2017 est approuvé tel que déposé.

CA-CISSSG-10-17/18-70

Aucun sujet ne nécessite de suivi.

3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal de la réunion régulière du 27 octobre 2017 est approuvé tel que déposé.

CA-CISSSG-10-17/18-71

Aucun sujet ne nécessite de suivi.

4. RAPPORT DES COMITÉS

4.1 RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS (CUCI)

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale en l'absence de M^{me} Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers, à présenter ce point.

M^{me} Duguay fait le suivi de la rencontre qui s'est tenue le 18 octobre 2017 à Maria. Les principaux sujets qui ont été traités sont :

- la journée des comités des usagers et des résidents;
- la démission de M. Winston Whittom du CUCI;
- l'affichage public anglophone dans les installations;
- la réunion annuelle de l'Alliance des comités des usagers des centres jeunesse;
- la tournée gaspésienne de la formation de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.

La prochaine rencontre du CUCI se tiendra le 6 décembre 2017.

4.2 RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Richard Loiselle invite M. Jean-Marc Landry, président de ce comité, à présenter le rapport de la réunion qui s'est tenue le 9 novembre en avant-midi.

Les personnes sur le comité sont :

M^{me} Yolaine Arseneau
M^{me} Nicole Johnson
M. Jean-Marc Landry, président
M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale
M. Richard Loiselle, président du C. A.

M. Jean-Marc Landry présente le rapport de la dernière rencontre du comité qui s'est tenue le 9 novembre 2017. Les membres du comité ont procédé à la validation des différents contrats octroyés en vertu de la politique d'approvisionnement de l'établissement. Ils ont également échangé sur la démarche de fusion des systèmes de paie et de ressources humaines qui est débutée et s'échelonne sur plusieurs mois. Le comité a également reçu l'information sur la situation financière. À la période 7, qui se terminait le 14 octobre, l'organisation présente un déficit anticipé d'environ 900 000 \$. Comme la loi exige l'atteinte de l'équilibre budgétaire, il y a donc obligation de produire un plan d'équilibre budgétaire qui devra être transmis au MSSS dans les prochaines semaines. Ainsi, les moyens ont été mis en place pour redresser la situation.

4.3 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Richard Loiselle, président de ce comité, présente le rapport.

Les membres qui composent ce comité sont :

M^{me} Ann Béland
M. Médor Doiron
M. Gilles Cormier
M. Mark Georges
M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale

M. Richard Loiselle informe que la dernière rencontre s'est tenue le mardi 10 octobre 2017 à Chandler.

Le comité a établi sa priorité qui touche la gestion de la présence au travail qui est au cœur des préoccupations du CISSS de la Gaspésie. Les membres ont fait un suivi étroit de la situation des absences et du plan d'action qui sera mis en place par l'organisation pour remédier à la problématique. Ils ont également discuté de la fusion des systèmes de paie et RH ainsi que du programme de bourses pour les étudiants dans le domaine de la santé. Finalement, le comité a reçu l'information sur les négociations des conventions collectives locales qui débiteront sous peu.

4.4 RAPPORT DES FONDATIONS DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M^{me} Duguay fait part qu'elle a rencontré les représentants des quatre fondations qui sont très actives dans leur campagne de financement. La Fondation du CSSS du Rocher-Percé a accueilli un nouveau coordonnateur. Une rencontre de l'ensemble des fondations aura lieu d'ici décembre pour faire le point sur les projets.

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU PRÉSIDENT

5.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Chantal Duguay informe les membres des sujets suivants :

Vaccination contre la grippe saisonnière

La vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 1^{er} novembre 2017 et s'échelonne durant tout le mois de novembre. Des cliniques de vaccination sont organisées un peu partout sur le territoire.

Ressource à assistance continue (RAC) à New Richmond

La nouvelle ressource à assistance continue en santé mentale de New Richmond a débuté ses activités le 24 octobre en recevant son premier client. Ce projet qui répond à un besoin régional sera officiellement inauguré au courant de la prochaine année.

Travaux à l'entrée principale de l'Hôpital de Gaspé

Au coût d'un peu plus de 400 000 \$, des travaux de maintien d'actif ont présentement cours à l'entrée principale de l'Hôpital de Gaspé. La partie extérieure de l'entrée principale sera entièrement refaite pour améliorer l'accès et réduire les courants d'air pour les personnes dans la salle d'attente des cliniques externes. Une entrée temporaire a été aménagée du côté Est de la bâtisse. D'ici Noël, l'entrée principale sera de nouveau fonctionnelle et la finition des travaux se fera au printemps.

Prix pour les loisirs en CHSLD

Le prix Loisir et innovation a été remis à l'équipe des CHSLD de Maria/New Carlisle/Matapédia pour leur carnaval d'hiver, lors de la 31^e édition des prix d'excellence de la Fédération québécoise du loisir en institution. Par ailleurs, la région Bas-St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine s'est vue décernée le prix Vitalité régionale en raison de son dynamisme et de la forte mobilisation dont ils font preuve malgré la distance.

Rapports annuels

Le rapport annuel de gestion du CISSS de la Gaspésie et celui portant sur l'application de la procédure d'examen des plaintes ont été déposés par le ministre à l'Assemblée nationale. Ces rapports sont désormais publics et feront l'objet d'une présentation détaillée lors de la séance annuelle d'information publique prévue le 7 décembre 2017.

Visite de Philippe Voyer

Le 12 octobre dernier, le CISSS de la Gaspésie a eu le plaisir d'accueillir le docteur Philippe Voyer pour une journée d'échange concernant le déploiement du « Plan Alzheimer en soutien à domicile ».

Situation financière

La direction est préoccupée par la situation financière actuelle de l'établissement et le déficit anticipé. Considérant l'obligation légale d'atteindre l'équilibre budgétaire, les travaux

d'optimisation doivent se poursuivre. La pertinence clinique et administrative est au cœur des actions.

ÉTAT DE SITUATION DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS

M^{me} Duguay présente une liste succincte des différents travaux en cours ou qui seront entrepris pour mettre à niveau, maintenir ou développer les environnements physiques où sont dispensés les soins et les services dans les installations du CISSS de la Gaspésie. Bien que parfois réalisés en arrière-scène, les travaux d'immobilisation ont un impact direct sur la qualité des soins et des services offerts.

5.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Richard Loiselle rappelle que les mandats des administrateurs bénévoles sont d'une période de trois ans et que celui du président du conseil d'administration est de deux ans. Ainsi, M. Loiselle a transmis au ministre son intérêt à poursuivre son rôle de président. Le ministre a renouvelé ce mandat jusqu'en septembre 2019. L'intérêt de poursuivre réside dans les trois priorités que se sont données les membres du C. A. qui sont d'assurer la qualité des services à la population, de maintenir les acquis de la région en santé et en services sociaux et d'assurer la proximité des services.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Q. 1 : Liste d'attente mission Jeunesse.

R. 1 : Les listes d'attente sont disponibles en jeunesse et en psychologie adulte, mais non informatisées.

Q. 2 : Questions sur la santé de la population de Gaspé

2a) Quels sont les impacts des forages d'hydrocarbures à proximité des établissements de santé?

2b) Quels sont les risques de l'industrie des hydrocarbures pour les populations?

2c) Avez-vous l'intention de soumettre des commentaires par rapport aux règlements de la loi sur les hydrocarbures, avant le 9 décembre?

R. : Ces questions seront transmises au porteur du dossier à la Direction de santé publique et une réponse écrite sera transmise.

Q. 3 : Questions sur la santé des travailleurs du réseau de la santé

3a) Que comptez-vous faire pour contrer les réformes qui nuisent à l'état de santé de votre personnel?

R. : Le comité des ressources humaines a établi sa priorité qui touche la gestion de la présence au travail qui est au cœur des préoccupations du CISSS de la Gaspésie. Ainsi, l'équipe des ressources humaines a fait un constat et travaille étroitement avec l'équipe de direction. Des actions à court et moyen terme seront enclenchées.

3b) Quelles mesures avez-vous prises pour remédier à cette situation?

3c) Combien ça coûte? Quelles sont les causes de cette augmentation?

La situation est bien documentée par M. Bond. Les causes sont multifactorielles. Des travaux de réorganisation du travail sont en cours et demande une capacité d'adaptation pour le personnel. L'équipe des RH est à développer un plan d'action pour travailler avec les gens qui sont présents pour inciter la motivation au travail. Des comités seront mis en place pour

prévenir les absences et accompagner les personnes lors de leur retour au travail. Un projet de politique a été déposé par le MSSS qui doit être adapté à notre région. M^{me} Duguay reçoit bien l'intervention du syndicat de s'asseoir à la même table pour travailler ce dossier conjointement avec les principaux acteurs.

4. Q. : Les services de physiothérapie

R. : Les administrateurs travaillent pour maintenir des services de qualité et de proximité pour l'ensemble des bénéficiaires et différentes actions sont entreprises en ce sens.

5. Q. Triage dans les urgences – Uniformisation au CISSS de la Gaspésie

R. : Oui il y a triage lors de l'inscription dans les urgences qui se fait partout sur le territoire du CISSS de la Gaspésie.

6. DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

6.1 NOMINATIONS MÉDICALES, MODIFICATIONS DE STATUTS ET PRIVILÈGES ET DÉMISSION DES MÉDECINS

M. Richard Loiselle, président, invite D^r Claude Mercier, directeur des services professionnels, à présenter ce point.

Il appartient au conseil d'administration de l'établissement d'accepter ou de refuser une demande de nomination, de renouvellement ou mise à jour de nomination, d'attribution ou de modification de statuts et privilèges (art. 237 et suivants, LSSSS).

Ces demandes ont fait l'objet d'une analyse au comité d'examen des titres central du CMDP le 3 octobre 2017 et au comité exécutif du CMDP le 19 octobre 2017.

CA-CISSSG-10-17/18-72

CONSIDÉRANT les nominations (statuts, privilèges et obligations) ainsi que la démission qui sont présentées au tableau annexé;

CONSIDÉRANT les recommandations du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie formulées par son exécutif lors de la rencontre du 19 octobre 2017 et du comité d'examen des titres du 3 octobre 2017 en lien avec le point précédent;

CONSIDÉRANT les approbations de nominations soumises au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et des indications qui y seront formulées;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les nominations (statuts et privilèges), modifications de statuts, privilèges et obligations et de prendre acte des démissions des médecins, dentistes et pharmaciens du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie (CMDP), tels que présentés.

Annexe 1

7. DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

7.1 ENGAGEMENT DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ DU D^R GILLES BLOUIN, RADIOLOGISTE DE L'HÔPITAL DE CHANDLER DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Johanne Méthot, directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Un processus d'accréditation en mammographie de l'Association canadienne des radiologistes (CAR) est en cours à l'Hôpital de Chandler et l'échéancier est prévu en novembre 2017. Afin de renouveler la participation au programme d'agrément en mammographie, suite à l'installation du nouvel appareil numérique, les formulaires de participation et de décharge (entente relative à la vérification), de participation et de décharge (PAM-C) et de consentement du radiologiste de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie dûment signés par Dr Gilles Blouin ont été fournis à la CAR.

Or, D^r Gilles Blouin, désire émettre sa décision de dégageant de responsabilité dans l'éventualité d'une non-accréditation de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie par la CAR.

CA-CISSSG-10-17/18-73

CONSIDÉRANT que, selon les exigences du programme d'agrément en mammographie, toutes les unités de mammographie des établissements doivent être inspectées et approuvées avant la réalisation d'examens;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne des radiologistes (CAR) est l'organisme reconnu pour l'accréditation des établissements au programme d'agrément en mammographie (PAM);

CONSIDÉRANT que l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie est en processus d'accréditation en mammographie de la CAR;

CONSIDÉRANT que les formulaires requis selon les exigences du programme d'agrément en mammographie ont été signés par D^r Gilles Blouin, radiologiste de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que le D^r Gilles Blouin, radiologiste de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie, demande à ne pas être tenu responsable d'une éventuelle non-accréditation de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie ne tiendra pas le D^r Gilles Blouin, responsable d'un refus d'accréditation de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie, et ce, même s'il a signé les formulaires requis au processus d'accréditation.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de dégager le D^r Gilles Blouin, radiologiste de l'Hôpital de Chandler du CISSS de la Gaspésie de toute responsabilité eu égard à sa signature apposée aux formulaires requis pour la demande d'accréditation dans l'éventualité d'une non-accréditation.

8. PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

8.1 RÉORGANISATION DES SERVICES EN PSYCHOLOGIE – LISTE D'ATTENTE

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Connie Jacques, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M^{me} Jacques présente les trajectoires des services psychosociaux autant pour les enfants que les adultes. Elle apporte une distinction entre le rôle du travail social et celui du psychologue dans le suivi des différentes problématiques et rappelle les portes d'entrée pour recevoir ces services. L'attente pour les services de psychologie varie de 3 à 8 mois selon le RLS et résulte de difficultés de recrutement pour les postes de psychologue.

9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

9.1 POLITIQUE SUR L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ LORS DE L'EMBAUCHE ET DES MUTATIONS

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

Cette politique d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations confirme l'engagement du CISSS de la Gaspésie d'éviter toute discrimination à l'embauche. Elle précise les orientations en matière d'évaluation de l'état de santé d'un candidat lors de l'embauche et des mutations.

L'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations est un droit de gérance de l'employeur et cette pratique vise essentiellement à s'assurer que le candidat choisi possède les aptitudes et qualités requises pour accomplir les tâches du poste visé et qu'il est en mesure de fournir une prestation normale de travail, tant sur le plan physique que psychologique.

Cette politique a fait l'objet d'une consultation auprès des instances sur notre territoire.

CA-CISSSG-10-17/18-74

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit se doter d'une Politique d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de différentes instances de notre territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines d'adopter la Politique d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations.

Les processus de mise en application seront définis par la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

9.2 POLITIQUE DE LA GESTION DE LA PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA DOTATION INTERNE/EXTERNE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans certaines catégories d'emplois. Le vieillissement de la population, les nombreux départs à la retraite, la complexification des tâches, la concurrence d'autres entreprises et la conciliation travail/vie privée sont autant de facteurs responsables de cette pénurie. Le CISSS de la Gaspésie doit assurer une gestion efficace et moderne des ressources humaines et en assurer la planification à long terme. Dans ce contexte, il est nécessaire de bien s'outiller afin de devenir un employeur de choix.

La présente politique vise la clarification et la diffusion d'orientations, de balises et de processus régissant deux domaines clés importants de la gestion des ressources humaines. Elle vise à assurer la qualité, et particulièrement la cohérence des pratiques de gestion en la matière.

Cette politique a fait l'objet d'une consultation auprès des instances sur notre territoire.

CA-CISSG-10-17/18-75

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit se doter d'une Politique de gestion de la planification de la main-d'œuvre et de la dotation interne/externe;

CONSIDÉRANT l'importance de la planification de la main-d'œuvre dans le bon fonctionnement et le développement de l'organisation;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de différentes instances de notre territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines d'adopter la Politique de gestion de la planification de la main-d'œuvre et de la dotation interne/externe;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique de gestion de la planification de la main-d'œuvre et de la dotation interne/externe.

Les processus de mise en application seront définis par la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

9.3 POLITIQUE D'APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION DU PERSONNEL

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

Le CISSS de la Gaspésie reconnaît l'importance du rôle de ses ressources humaines dans la réalisation de sa mission. Afin d'offrir des services et des soins de qualité optimale à la clientèle, il est primordial que les employés puissent bénéficier d'un environnement de travail qui énonce

clairement les attentes de l'établissement en matière d'appréciation de la contribution du personnel et qui favorise le développement de leurs compétences.

Par cette politique, l'établissement veut se doter de pratiques d'encadrement mobilisatrices, équitables et rigoureuses qui permettront au personnel de bénéficier de moyens de soutien nécessaires à l'atteinte des résultats attendus.

L'établissement croit que dans un contexte de gestion axée sur les résultats, le fait de formaliser, de structurer et de rendre explicite des pratiques d'appréciation et de soutien à la contribution du personnel favorisera l'atteinte des objectifs organisationnels et individuels de rendement visant la qualité des services à la clientèle.

Ce processus vise autant l'appréciation de la performance en période de probation, en cours d'emploi, en période d'initiation, en période d'essai qu'en fin d'emploi.

Cette politique a fait l'objet d'une consultation auprès des instances sur notre territoire.

CA-CISSG-10-17/18-76

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit se doter d'une Politique d'appréciation de la contribution du personnel;

CONSIDÉRANT l'adoption d'une telle politique dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du respect du processus d'agrément;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de différentes instances de notre territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines d'adopter la Politique d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique d'appréciation de la contribution du personnel du CISSS de la Gaspésie.

Les processus de mise en application seront définis par la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

9.4 POLITIQUE DE LA TENUE VESTIMENTAIRE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

Une politique portant sur la tenue vestimentaire a été rédigée dans le but :

- D'assurer le respect envers la clientèle;
- Prévenir des infections et des accidents de travail;
- Respecter les codes de déontologie et d'éthique;
- Répondre à des normes de décence dans un lieu public;
- D'être le reflet de l'image professionnelle du personnel auprès de la population de la Gaspésie.

Cette politique a été transmise pour consultation et commentaires auprès des instances sur notre territoire.

CA-CISSG-10-17/18-77

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit se doter d'une Politique portant sur la tenue vestimentaire pour l'ensemble des employés, professionnels et gestionnaires;

CONSIDÉRANT que la Politique portant sur la tenue vestimentaire vise à assurer une crédibilité professionnelle et le respect des usagers, des visiteurs, des autres clients et des intervenants de l'organisation.

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de différentes instances de notre territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines d'adopter la Politique portant sur la tenue vestimentaire;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique portant sur la tenue vestimentaire.

Les processus de mise en application seront définis par la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

10. DIRECTION DE LA QUALITÉ, ÉVALUATION, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

10.1 ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2017-2018

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, en remplacement de M. Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, l'éthique, la performance et l'évaluation, à présenter ce point.

Le 30 octobre 2017, le CISSS de la Gaspésie a reçu une lettre sous la signature du sous-ministre adjoint à la Direction générale de la coordination réseau ministérielle informant d'un addenda à l'entente de gestion. L'établissement s'engage, par le présent addenda, à respecter les règles régissant l'allocation budgétaire qui lui est accordée.

Les secteurs visés sont :

- Les services SAD;
- Les niveaux de soins alternatifs (NSA);
- L'amélioration de la qualité des soins d'hygiène offerts dans les CHSLD.

Le montant annuel en SAD de 713 953 \$ se répartit comme suit :

- 621 600 \$ pour rehausser les équipes de SAD;
- 10 400 \$ pour ajouter des cellulaires et d'autres appareils mobiles nécessaires pour les intervenants du SAD;
- 25 100 \$ pour acquérir de petits équipements non capitalisables;
- 31 100 \$ pour coordonner les équipes interdisciplinaires;
- 25 753 \$ à coordonner les équipes intervenant sur les outils de cheminement clinique informatisés.

CA-CISSG-10-17/18-78

CONSIDÉRANT que le 30 octobre 2017, le CISSS de la Gaspésie a reçu une lettre, sous la signature du sous-ministre adjoint à la Direction générale de la coordination réseau ministérielle, nous informant d'un addenda à notre entente de gestion;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie s'engage à donner suite aux priorités du ministre, telles qu'énoncées dans le document et dans la manière dont il utilise les crédits de développement en 2017-2018 pour la production des services sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie s'engage également à réaliser les investissements et la production additionnelle convenus afin de respecter les nouveaux engagements 2017-2018 de l'addenda et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le MSSS.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver l'addenda à l'Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie;

d'autoriser la présidente-directrice générale à signer, pour et au nom du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, ledit addenda.

11. DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

11.1 POLITIQUE POUR UN AIR DE QUALITÉ

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Geneviève Cloutier, adjointe à la présidente-directrice générale relations médias, à présenter ce point.

La loi concernant la lutte contre le tabagisme (L-6.2) exige que tous les établissements déposent au MSSS une politique pour offrir un environnement sans fumée dans leurs installations avant le 27 novembre 2017. Cette politique doit être accompagnée d'un plan d'application pour sa mise en œuvre en respectant l'esprit proposé par le ministère.

Le tabac est une cause importante de maladie et de morbidité dans la région. En adoptant une politique d'établissement sans fumée, le CISSS envoie un message sans équivoque à l'ensemble de la population à travers ses nombreux employés et tous les usagers qu'il dessert.

Cependant, il s'agit d'un changement de culture important. L'établissement souhaite profiter de l'obligation imposée par l'article 11 de la loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme pour partager la vision d'un CISSS sans fumée.

La présente politique a été entérinée par le comité de direction du CISSS de la Gaspésie.

CA-CISSSG-10-17/18-79

CONSIDÉRANT l'obligation légale du CISSS de la Gaspésie de déposer une politique pour un air de qualité en respect de la loi L-6.2 avant le 27 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que la fumée de tabac est l'agent qui induit des morbidités et des mortalités évitables dans notre population;

CONSIDÉRANT le rôle de leadership en santé que joue le CISSS de la Gaspésie sur son territoire;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique pour un air de qualité dans les installations du CISSS de la Gaspésie.

12. AUTRES SUJETS :

Aucun sujet n'a été ajouté.


13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Le lien pour compléter le sondage d'évaluation de la rencontre sera transmis aux membres.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CACISSSG-10-17/18-80

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 18 h 20.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire

ANNEXE 1

NOMINATIONS (STATUTS, PRIVILÈGES, OBLIGATIONS) ET DÉPARTS DES MEMBRES DU CMDP

Séance ordinaire du Conseil d'administration du :
9 novembre 2017

DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique	STATUT ACTUEL au CISS de la Gaspésie	RIS DE PRATIQUE		DEMANDE AU CISS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISS DE LA GASPÉSIE		CONFIRMATION - AUTORISATION ÉCRITE DU MSSS				
				Statut actuel	Niveau demandé	Objet de la demande	Énoncé de la demande	Date de début	Terminable à compter du	Mise à jour à compter du	Date d'expiration	Avs de conformité au PPM-PEH	Administration de nomination	Indication particulière
Médecine de famille	Médecine de famille	Guillaume Pelletier 1-17428-3	Sans statut	Baie-des-Chaleurs	2017-09-15	Nomination (statut et privilèges)	Statut de membre actif au département de médecine de famille avec des privilèges à l'Hôpital de Maria et au CLSC de Paspébiac pour une pratique à l'urgence ainsi que des privilèges à l'Hôpital de Maria pour une pratique à l'hospitalisation, incluant les soins intensifs et de l'assistance opératoire.	2017-10-24	2018-12-31	2018-12-31	Avs OCTRIÈVE	Autorisation ACCEPTÉE	Les privilèges d'établissement octroyés à ce médecin devront refléter les engagements prévus à l'approbation de nomination. Dr Pelletier comblera 1 poste de recrutement de 12 heures pondérées par semaine à l'urgence de l'Hôpital de Maria. Son engagement à l'urgence de cette installation devrait donc correspondre à 403 heures de garde par année (101 heures/trimestre). 1 poste disponible à l'hospitalisation de l'Hôpital de Maria. Son engagement dans ce secteur devrait donc correspondre à 8,5 semaines de garde annuellement. 1 poste de recrutement de 12 heures pondérées par semaine à l'urgence du CLSC de Paspébiac. Son engagement à l'urgence de cette installation devrait donc correspondre à 403 heures de garde par année (101 heures/trimestre).	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS														
		COMITÉ DES TIRES	CECMOP	Décision du CECMOP		Commentaire du CECMOP				RECOMMANDATION DU CECMOP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*				
		2017-10-03	2017-10-19	Recommandée							Statut de membre actif au Département de médecine de famille du CISS de la Gaspésie - RLS de la Baie-des-Chaleurs avec des privilèges pour une pratique à l'urgence de l'Hôpital de Maria et à l'urgence du CLSC de Paspébiac ainsi que des privilèges à l'Hôpital de Maria pour une pratique à l'hospitalisation incluant les soins intensifs et de l'assistance opératoire, et ce, du 24 octobre 2017 au 31 décembre 2018.			
INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS														
		X												
DEMANDE AU CISS DE LA GASPÉSIE														
DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique	STATUT ACTUEL au CISS de la Gaspésie	RIS DE PRATIQUE	Objet de la demande	Énoncé de la demande	Date de début	Terminable à compter du	Mise à jour à compter du	Date d'expiration	Avs de conformité au PPM-PEH	Administration de nomination	Indication particulière	
Chirurgie	Chirurgie dentaire	Marie-Josée Lapointe 2-13008	Sans statut	Baie-des-Chaleurs	2017-10-19	Nomination (statut et privilèges)	Statut de membre associé au Département de chirurgie avec des privilèges en dentisterie pour de la chirurgie dentaire au bloc opératoire de l'Hôpital de Maria.	2017-10-03	2018-12-31	2018-12-31	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande		
INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS														
		X												
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS														
		COMITÉ DES TIRES	CECMOP	Décision du CECMOP		Commentaire du CECMOP				RECOMMANDATION DU CECMOP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*				
		2017-10-03	2017-10-19	Recommandée							Statut de membre associé au Département de chirurgie du CISS de la Gaspésie - RLS de la Baie-des-Chaleurs avec des privilèges en dentisterie pour de la chirurgie dentaire au bloc opératoire de l'Hôpital de Maria, et ce, rétroactivement à compter du 3 octobre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018.			

* Les obligations liées aux statuts et privilèges sont définies aux règlements du CMDP pour le département/services/installations où le médecin exercera ses privilèges. Elles font partie intégrante de sa nomination.

NOMINATIONS (STATUTS, PRIVILÈGES, OBLIGATIONS) ET DÉPARTS DES MEMBRES DU CMDP

Séance ordinaire du Conseil d'administration du :
 9 novembre 2017

DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique	STATUT ACTUEL au CISSS de la Gaspésie	RIS DE PRATIQUE Actuel selon PMA-PMA	DEMANDE AU CISSS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISSS DE LA GASPÉSIE		CONFIRMATION - AUTORISATION ÉCRITE DU MSSS			
					Date de la demande	Objet de la demande	Date de début	Mémorandum à compter du	Mise à jour à compter de	Date d'expiration	Avant de confirmer au PMA-PMA	Autorisation de nomination
Pharmacie	Pharmacie	Mme Ann-Sophie Brouillet	Sans statut	N/A	Côte de Gaspé	2017-08-10	Nomination en pharmacie à l'Hôpital de Gaspé.	2017-08-21	2018-12-31	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS												
		CECMOP	Décision du CECMOP		Commentaire du CECMOP							
		2017-10-03	2017-10-19	Recommandée								
<p align="center">INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS</p> <p align="center"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande relayée pour les raisons suivantes: <input type="checkbox"/> Aucun ajustement au libellé de CECMOP <input type="checkbox"/> Ajout strictement au libellé de nominations. </p>												
DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique	STATUT ACTUEL au CISSS de la Gaspésie	RIS DE PRATIQUE Actuel selon PMA-PMA	DEMANDE AU CISSS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISSS DE LA GASPÉSIE		CONFIRMATION - AUTORISATION ÉCRITE DU MSSS			
					Date de la demande	Objet de la demande	Date de début	Mémorandum à compter du	Mise à jour à compter de	Date d'expiration	Avant de confirmer au PMA-PMA	Autorisation de nomination
Pharmacie	Pharmacie	Mme Marie-Christine Bernier	Sans statut	N/A	Côte-de-Gaspé	2017-06-28	Nomination en pharmacie à l'Hôpital de Gaspé.	2017-09-11	2018-12-31	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS												
		CECMOP	Décision du CECMOP		Commentaire du CECMOP							
		2017-10-03	2017-10-19	Recommandée								
<p align="center">INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS</p> <p align="center"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande relayée pour les raisons suivantes: <input type="checkbox"/> Aucun ajustement au libellé de CECMOP <input type="checkbox"/> Ajout strictement au libellé de nominations. </p>												
<p align="center">RECOMMANDATION DU CECMOP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*</p> <p align="center">Statut de membre associé au Département de pharmacie du CISSS de la Gaspésie avec une nomination en pharmacie à l'Hôpital de Gaspé du RLS de La Côte-de-Gaspé, et ce, rétroactivement du 11 septembre 2017 au 31 décembre 2018.</p>												

* Les obligations liées aux statuts et privilèges sont définies aux règlements du CMDP pour le département/services/installations où le médecin exercera ses privilèges. Elles font partie intégrante de sa nomination.

NOMINATIONS (STATUTS, PRIVILÈGES, OBLIGATIONS) ET DÉPARTS DES MEMBRES DU CMDP

Séance ordinaire du Conseil d'administration du :
9 novembre 2017

DÉPARTEMENT	SPECIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique 204349	STATUT ACTUEL au CISSS de la Gaspésie	RLS DE PRATIQUE		DEMANDE AU CISSS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISSS DE LA GASPÉSIE		CONFIIRMATION - AUTORISATION ÉCRITE DU MSSS				
				Actualisation PERM PERM	Nouveau demande	Date de la demande	Début de la demande	Énoncé de la demande	Usa de début	Minuette à compter du	Mise à jour à compter du	Date d'expiration	Arts de conformité au PERM PERM	Autorisation de nomination
Pharmacie	Pharmacie	Dre Geneviève Duplain-Dyr	Membre associé	N/A	Côte-de-Gaspé	18-07-2017	Nomination en pharmacie	Ajout d'une nomination en pharmacie à l'Hôpital de Gaspé à sa nomination en pharmacie à l'Hôpital de Chandler	2017-07-01	2017-10-01	2018-12-31	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS														
COMITÉ DES TITRES			Commentaire du CECHMP											
2017-10-03			CECHMP		Décision du CECHMP									
			2017-10-19		Recommandée									
INDICATION DU CA EN REGARD DE L'ART DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS			X		Demande refusée pour les raisons suivantes: Aucun ajoutement ni libellé de CECHMP Aucun ajoutement ni libellé de nomination									
RECOMMANDATION DU CECHMP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*														
Statut de membre associé au Département de pharmacie du CISSS de la Gaspésie avec une nomination en pharmacie déjà consentie à l'Hôpital de Chandler du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2018 et ajout d'une nomination à l'Hôpital de Gaspé, rétroactivement à compter du 1er octobre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018.														

* Les obligations liées aux statuts et privilèges sont définies aux règlements du CMDP pour le département/services/installations où le médecin exercera ses privilèges. Elles font partie intégrante de sa nomination.

NOMINATIONS (STATUTS, PRIVILÈGES, OBLIGATIONS) ET DÉPARTS DES MEMBRES DU CMDP

Séance ordinaire du Conseil d'administration du :
9 novembre 2017

DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique 1-02180-7	STATUT ACTUEL au CISSS de la Gaspésie	RLS DE PRATIQUE		DEMANDE/AU CISSS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISSS DE LA GASPÉSIE		CONFIRMATION - AUTORISATION ÉCRITE DU MSSS		
				Actualisation FPM-PRM	Niveau demande	Date de la demande	Objet de la demande	États de la demande	Date de début :	Membres à compter du :	Mise à jour à compter du :	Date d'expiration
Anesthésiologie	Anesthésiologie	Dr Sébastien Duquette	Membre actif	Haute- Gaspésie	2017-08-30	Démission	Démission signalée à compter du 1er décembre 2017.	2017-01-01	2017-12-01	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS												
COMITÉ DES TITRES		CECMQP	Commentaire du CECMOP									
2017-03-03		2017-08-19	Recommandée									
INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS		X	Demande révisée par les révisés suivants: Aucun réajustement au libellé de CECMOP Aucun ajustement au libellé de nomination.									
RECOMMANDATION DU CECMOP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*												
Que le conseil d'administration preme acte du préavis de démission déposé par Dr Sébastien Duquette (1-02180-7), anesthésiologiste, lui accordant de ce fait sa cessation d'exercice comme membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de la Gaspésie — RLS de la Haute-Gaspésie en date du 1er décembre 2017.												

* Les obligations liées aux statuts et privilèges sont définies aux règlements du CMDP pour le département/services/installations où le médecin exercera ses privilèges. Elles font partie intégrante de sa nomination.

NOMINATIONS (STATUTS, PRIVILÈGES, OBLIGATIONS) ET DÉPARTS DES MEMBRES DU CMDP

Séance ordinaire du Conseil d'administration du :
9 novembre 2017

DÉPARTEMENT	SPÉCIALITÉ	DEMANDEUR # de pratique	STATUT ACTUEL au CISSS de la Langue	RLS DE PRATIQUE Achète/séjour PREM-PRM	Niveau demandé	DEMANDE AU CISSS DE LA GASPÉSIE		NOMINATION AU CISSS DE LA GASPÉSIE		Avis de conformité au PREM-PRM	CONFIRMATION - AUTORISATION ECRITE DU MSSS		
						Date de la demande	Objet de la demande	Énoncé de la demande	Date de début		Venue de la demande à compter de:	Date d'expiration	Indication particulière
Pharmacie	Pharmacie	82206	Sans statut	H/A	Rocher- Percé	2017-03-05	Nomination en pharmacie	Nomination en pharmacie au département de pharmacie du CISSS de la Gaspésie - Hôpital de Chandler	2017-10-28	2018-12-31	Non requise pour cette demande	Non requise pour cette demande	
ÉTAPES FRANCHIES - COMITÉS CONSULTÉS													
						COMITÉ DES TIRES	CECMOP	Commentaire du CECMDP					RECOMMANDATION DU CECMDP POUR LE NOUVEAU / LA MISE À JOUR DU LIBELLÉ DE NOMINATION*
						2017-10-03	2017-10-19	Recommandée					
						INDICATION DU CA EN REGARD DE L'AVIS DE CONFORMITÉ / L'AUTORISATION DE NOMINATION DU MSSS		<input checked="" type="checkbox"/>		<small>Privilèges rattachés pour les raisons suivantes: Accès ajusté au libellé du CECMDP Avoir obtenu au libellé de nomination</small>			
Statut de membre associé au Département de pharmacie du CISSS de la Gaspésie avec une nomination en pharmacie à l'Hôpital de Chandler du RLS du Rocher-Percé, et ce, du 28 octobre 2017 au 31 décembre 2018.													

* Les obligations liées aux statuts et privilèges sont définies aux règlements du CMDP pour le département/services/installations où le médecin exercera ses privilèges. Elles font partie intégrante de sa nomination.